



Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses

Dae 1 : Lakaat an danvezioù a zo ganimp da vezañ

Chantier n°1 : Accompagner et développer la dynamique entrepreneuriale

Objectif 1.1 : Favoriser les implantations d'activités sur le territoire.

Objectif 1.2 : Favoriser les synergies entre les différents opérateurs de l'économie et de l'emploi.

Objectif 1.3 : Doter le territoire d'outils d'animation et d'attractivité.

Objectif 1.4 : Assurer des services de proximité et soutenir l'artisanat et le commerce.

Objectif 1.5 : Soutenir le développement de l'économie sociale et le commerce.

Objectif 1.6 : Valoriser l'économie maritime.

Objectif 1.7 : Préserver et développer l'activité agricole (cf. défi 4 – objectif 4.8).

Chantier n°2: Soutenir et accompagner l'innovation

Objectif 1.8 : Soutenir les établissements d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation.

Objectif 1.9 : Accompagner toutes les formes d'innovation.

Chantier n°3 : Exploiter le potentiel touristique

Objectif 1.10 : Valoriser les atouts touristique.

Objectif 1.11 : Soutenir le développement de la filière nautique.

Objectif 1.12 : Soutenir le développement du tourisme social / tourisme de groupe.

Le territoire maintiendra et développera son attractivité par sa capacité à générer des richesses, à proposer à ses habitants un emploi durable, si possible non délocalisable, à adapter ses entreprises aux nouveaux défis (y compris sociaux et environnementaux), tout en assurant un équilibre dans ses activités économiques. Pôle économique majeur au niveau régional et donc départemental, le Trégor connaît toujours une belle dynamique grâce à l'ensemble de ses acteurs et de **ses compétences humaines**. Possédant des atouts significatifs, notre territoire est atypique. Il nous faut donc être partie prenante de réseaux d'acteurs et mettre en avant notre savoir-faire particulier. Il nous faut être durablement en capacité de répondre à la compétition généralisée avec d'autres régions françaises, d'où la nécessité de coopérations aux niveaux régional et national (**chantier n°1**).

Ce contexte est bien sûr une réalité notoire dans le **domaine industriel (chantier n°2)** pilier essentiel de notre développement économique où nos filières d'excellence (numérique, photonique, ...) nous amènent à être en concurrence avec des métropoles. Notre écosystème très complet reste notre meilleur argument : un tissu d'entreprises riche et varié et animé au sein de la technopole Anticipa, avec des grands groupes tels qu'**Orange, Alcatel-Lucent ou Ericsson ainsi que de nombreuses PMI/PME**, une recherche d'excellence adossée à une offre de formation supérieure complète et des acteurs de l'innovation de niveau international (**Photonics Bretagne, Pôle Images & Réseaux, Institut de Recherche Technologiques B-COM**).

Lannion-Trégor Communauté souhaite également soutenir et développer la **filiale agricole**, secteur d'activité fondamental pour le territoire. Le récent agrandissement du périmètre géographique couvert par Lannion-Trégor Communauté amène à des réflexions nouvelles : de nouveaux espaces d'activités offriront des perspectives en termes d'agriculture et d'agroalimentaire. Et cela devra être soutenu à travers la création d'outils modernes (abattoir) et la promotion d'organisations répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux (circuits courts).

C'est aussi vrai dans le **domaine touristique (chantier n°3)**, l'une des trois principales filières économiques locales (avec l'agriculture et la haute technologie), qui représentent un enjeu essentiel pour le territoire. Lannion-Trégor Communauté y investit aujourd'hui massivement depuis plusieurs années à travers en particulier l'Office de Tourisme Communautaire.

Ces trois piliers de l'économie locale sont significativement renforcés par un appareil commercial et artisanal digne de plus grands territoires. L'Économie Sociale et Solidaire, également créatrice d'emploi et porteuse d'utilité sociale et environnementale, ainsi que l'économie maritime, devront être développées et valorisées. Dans ce contexte, **Lannion-Trégor Communauté envisage de porter des actions structurantes en fonction d'objectifs précis.**

Il apparaît également nécessaire de **renforcer nos actions de communication et de promotion** pour mieux faire connaître nos atouts. Certains projets déjà identifiés peuvent y contribuer mais la mise en place d'un véritable marketing territorial dans notre dynamisme économique serait indéniablement une nécessité. Par ailleurs, **l'accessibilité du territoire (Défi 2) jouera un rôle fondamental, tout comme la qualité du cadre de vie (espaces naturels, services, lien social).**

Objectif 1.1 : Favoriser les implantations d'activités sur le territoire

Condition nécessaire à l'attractivité économique du territoire, les offres d'accueil adaptées (foncières et immobilières) constituent, avec le financement mais aussi l'accessibilité du territoire évoquée dans le Défi 2, un levier stratégique pour l'implantation, le maintien ou le développement d'entreprises. En effet, la disponibilité immédiate de terrains ou de bâtiments est souvent un facteur déterminant surtout lorsque les territoires sont en concurrence, ce qui devient de plus en plus fréquent. **Lannion-Trégor Communauté, déjà fortement engagée, doit donc continuer, voire renforcer, ses actions dans ce domaine** afin d'accompagner le développement économique mais aussi limiter les impacts environnementaux. **Nos entreprises sont les meilleures ambassadrices du territoire, de par leur rayonnement régional, national et international.**

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Requalification et extension d'espaces d'activités

Le territoire possède un maillage assez complet d'espaces d'activités répondant d'une part à tous les types de projets (industriels, artisanaux, commerciaux) et d'autre part au besoin de proximité par rapport à la clientèle.

Par contre, deux enjeux sont prioritaires pour maintenir notre attractivité :

- ✓ Tout d'abord, la **requalification de certains espaces d'activités** (quelle que soit leur taille) contribue au maintien de l'attractivité de ces espaces en redonnant une image moderne, un cadre de travail plus favorable et dans certains cas, de nouvelles possibilités d'implantation par une densification (limitant ainsi de nouvelles consommations foncières).
- ✓ De plus, **il est nécessaire de toujours avoir du foncier disponible** ce qui implique de prévoir des extensions sur certains espaces d'activités stratégiques (Pégase à Lannion, Beg Ar C'hra à Plounévez-Moëdec, Kerbiquet à Cavan, Kergadic à Perros-Guirec, Le Quelven à Pluzunet). En effet, la disponibilité foncière est une condition essentielle pour permettre, soit l'implantation de nouvelles entreprises, soit le développement d'entreprises déjà présentes. A cette fin, la constitution de réserves foncières compensatrices s'avère importante.
- ✓ Le développement des espaces d'activité plus à l'Ouest du territoire (Bel-Air à Ploulec'h, Croix-Rouge à Ploumilliau ou Le Châtel à Plestin-les-Grèves) est lié à une amélioration de l'accessibilité de ces sites.

Requalification et extension de l'immobilier d'entreprises

Tout comme le foncier, **l'immobilier est un élément stratégique pour notre attractivité économique.**

Lannion-Trégor Communauté mène déjà une politique très ambitieuse sur le sujet (unique au plan national) en gérant un patrimoine de plus de 125 000 m², représentant plus de 220 entreprises locataires et plus de 1 200 emplois.

Là encore, il faut d'une part répondre aux demandes des entreprises tant locales qu'extérieures au territoire. Cela passe parfois par de nouvelles constructions d'hôtels d'entreprises comme sur Pégase, Beg Ar C'hra, Kerbiquet ou dans un domaine différent, aux abords des gares de Lannion et Plouaret où l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (Bretagne Grande Vitesse) pourra créer de nouveaux besoins.

D'autre part, la forte implication de Lannion-Trégor Communauté dans la réhabilitation des bâtiments existants (prenant en compte la qualité environnementale, la performance énergétique et le confort des occupants) va être poursuivie avec en particulier **le projet emblématique et structurant du site Alcatel-Lucent de Pégase (Lannion)**. *Détails ci-contre.*

FOCUS SUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ANCIEN SITE D'ALCATEL-LUCENT

Véritable Campus avec 55 000 m² de bâtiments, dont certains sont de réelles « vitrines », sur 17 hectares de foncier, l'ancienne partie Ouest d'Alcatel-Lucent (acquise par Lannion-Trégor Communauté via l'Etablissement Public Foncier de Bretagne) doit devenir **la nouvelle référence d'accueil d'entreprises**.

Il est aussi destiné à voir s'y développer les principaux projets structurants pour le territoire comme

- ✓ **la Maison de l'Entreprise (objectif 1.2) ;**
- ✓ **le Parc des Expositions (objectif 1.3) ;**
- ✓ **et le « Photonics Park » (objectif 1.8).**



Objectif 1.2 : Favoriser les synergies entre les différents opérateurs de l'économie et de l'emploi

Plus d'une vingtaine de structures dans le domaine de l'économie et de l'emploi interviennent sur le territoire et sont financées par Lannion-Trégor Communauté. On peut distinguer **des structures dédiées à l'accompagnement** (Agence de Développement Industriel du Trégor, Côtes d'Armor Développement, chambres consulaires, Maison de l'Emploi, Boutique de Gestion, Mission Locale, Cap Emploi, ...), **d'autres à vocation technologique** représentative de filières (Pôle Images & Réseaux, Photonics Bretagne, ...), **celles représentant des réseaux d'entreprises** (Club des Entreprises, Entreprendre au Féminin, ...) et enfin **des structures de nature plus variée** (Bretagne Développement Innovation, Association pour le Droit à l'Initiative Économique, ...).

Cette diversité de structures, parfois partiellement redondantes entre elles, mais disposant chacune de spécificités, ne favorise pas la **lisibilité et la fluidité du parcours d'un porteur de projet** (créateur d'entreprise ou de produit innovant). Lannion-Trégor Communauté souhaite donc simplifier et clarifier ce paysage institutionnel particulièrement dense et parfois opaque.

Par ailleurs, une dynamique de mise en synergie des différents acteurs de l'accompagnement économique et de l'emploi est nécessaire afin d'assurer des économies à travers une organisation plus efficiente (rationalisation des moyens et des coûts).

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

La création d'une Maison de l'Entreprise

A l'instar de la Maison de l'Emploi qui concentre les principaux acteurs de l'emploi, il s'agit de **regrouper, en un lieu unique, les structures d'accompagnement de l'économie**, organisées par pôles de compétences. L'objectif est que tout porteur de projet soit certain de trouver ses réponses en un seul lieu en s'appuyant sur les structures présentes.

Cette Maison de l'Entreprise sera un lieu pour l'incubation, la création, le développement d'entreprises. Elle favorisera la dynamique et les interactions entre entreprises, en lien avec les structures de recherche. **L'objectif est de créer une réelle dynamique, des synergies et complémentarités au profit du territoire.** La Maison de l'Entreprise sera conviviale et offrira des outils de travail modernes (espaces communs de travail, connexion au Très Haut Débit par wifi, ...).

Une proximité avec l'accélérateur commercial Passion* et les structures d'hébergement d'entreprises (y compris de l'incubation d'entreprises**) sera indispensable. En outre, une localisation au cœur de la technopole lannionnaise « Pégase » (sur le site d'Alcatel-Lucent) confèrera à cette Maison de l'Entreprise toute la visibilité que nécessite un tel outil.

* PASSION ?

Pépinière pour Applications et Services pour une Société Innovante, Ouverte et Numérique. *Voir détails dans l'objectif 1.9.*

** « Incubateur » d'entreprises ?

Un incubateur d'entreprises est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. L'incubateur peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de l'entreprise.

Objectif 1.3 : Doter le territoire d'outils d'animation et d'attractivité

L'accueil et l'accompagnement des entreprises et de l'emploi (objectifs 1.1 et 1.2) contribuent déjà fortement à l'attractivité du territoire. Mais le territoire manque cependant de lieux donnant plus de visibilité vers l'extérieur en permettant l'organisation d'événements de dimension importante dans le domaine du développement économique pur, mais aussi pour d'autres secteurs d'activité (culture, formation, environnement, ...) en lien avec l'économie.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Satisfaire les besoins du territoire en ressources humaines

Lannion-Trégor Communauté souhaite que le Trégor conserve ses ressources et attire de nouveaux talents.

Un soutien aux secteurs d'activités en déficit de main d'œuvre est nécessaire (exemples : développeurs en informatique, opérateurs en métallurgie). Un dialogue avec les organismes patronaux pourra être engagé afin de trouver des solutions pouvant répondre aux besoins (exemple : développement de l'apprentissage, création de nouvelles formations spécifiques notamment en matière de réorientation professionnelle, ...).

Par ailleurs, notre territoire bénéficie d'atouts susceptibles d'attirer les jeunes. L'activité touristique importante témoigne du potentiel dont nous disposons. Il est donc nécessaire de capitaliser sur nos atouts, en développant sur toute l'année des activités culturelles et sportives différentes de celles disponibles sur d'autres territoires (événements culturels, activités nautiques) et en promouvant la qualité de vie indéniable qu'offre le Trégor : son authenticité et son ouverture au monde.

Construire un Parc des Expositions sur l'ancien site « partie Ouest » d'Alcatel-Lucent

Plusieurs événements de dimension nationale, voire internationale, en particulier liés à nos domaines d'excellence (numérique, photonique) n'ont pu être accueillis à Lannion faute d'un équipement adapté, alors que les capacités d'hébergements, tant en qualité qu'en quantité, existent.

Comme en ont témoigné certains acteurs économiques locaux, l'absence actuelle d'outil bloque également la mise en place d'événements portés localement.

Il s'agit donc de réaliser un véritable Parc des Expositions alliant une grande salle ouverte et modulable avec des salles plus petites pour des ateliers, le tout couplé à un espace extérieur couvert et un ensemble de locaux communs. Placé au cœur de la technopole Pégase à Lannion, sur l'ancien site « partie Ouest » d'Alcatel-Lucent, **cet équipement viendrait renforcer la dynamique de ce pôle industriel majeur**. Des congrès et séminaires pourront notamment être organisés.

Ce nouveau Parc des Expositions devra travailler en réseau avec les sites de congrès existants (Pôle Phoenix à Pleumeur-Bodou) ou à étendre (Palais des Congrès de Perros-Guirec, Pôle Savidan de Lannion).



Objectif 1.4 : Assurer des services de proximité et soutenir l'artisanat et le commerce

Les services de proximité sont essentiels pour améliorer la qualité de vie et l'environnement local. Grâce aux emplois de proximité créés, ils assurent également un aménagement territorial harmonieux et un tissu économique stable.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Les aides au commerce et à l'artisanat

Lannion-Trégor Communauté entend maintenir son **dispositif d'accompagnement en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité**, dirigé vers les entrepreneurs ou les communes souhaitant investir dans de l'immobilier spécifique. Lannion-Trégor Communauté assure également la gestion d'un parc immobilier existant dédié à l'ultime commerce des bourgs (épicerie de Trégrom, bar épicerie de Caouënnec, boulangerie et coiffeur de Tonquédec, bar tabac de Pluzunet). Des politiques d'attractivité (telle que l'aide à la rénovation de façade) peuvent également être sollicitées en complément.

Des réflexions vers les nouvelles formes de commerce pourront être menées, particulièrement avec nos partenaires économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie notamment). En outre, renforcer une complémentarité du commerce et de l'artisanat avec des filières industrielles innovantes pourrait être intéressant (exemple : artisans du bâtiment ↔ entreprises de domotique).

La création d'un Office de Commerce

La création d'un Office de Commerce consistera en la mise en place d'un comité de coordination et d'échanges sur la thématique commerciale. Celui-ci permettra de **rassembler les différentes entités existantes sur le territoire** (observatoire du commerce, chambres consulaires, LTC, communes, unions commerciales / commerçants), **afin d'évoquer les perspectives de dynamisation et revitalisation des centres villes.**



La revitalisation des centres villes et centres-bourgs

La clé d'entrée de la revitalisation des centres villes et centres bourgs (évoquée également dans le cadre de l'objectif 3.1) est souvent envisagée par le seul prisme de l'aide au commerce. En effet, la fermeture du commerce est le principal évènement visible témoignant de la désertification d'un centre-ville ou d'un centre bourg. Pour autant, **la revitalisation d'une zone urbaine doit passer par un vrai projet de centralité, une stratégie territoriale complète**, incluant les quatre fonctions suivantes :

1. une identité reconnue (Qu'est-ce qui donne envie de venir en centre-ville ? Quel attachement ? Quels points de repère ?) ;
2. un habitat adapté aux différents parcours résidentiels (pour tous les âges de la vie), confortable et économe en énergie ;
3. des services non marchands (notamment des services publics tels que l'école ou la santé) ;
4. une activité économique complète (répondre aux besoins des consommateurs et implanter des activités du secteur tertiaire, avec des pépinières d'entreprises par exemple) renforcée par une accessibilité adaptée du centre-ville/centre-bourg (accès en bus, en vélo, à pieds ou en voiture). *Ce dernier point étant traité dans le Défi 2.*

La commande Publique

Lannion-Trégor Communauté poursuit son engagement dans une politique de commande publique responsable. Les marchés publics seront pertinemment allotés et tiendront compte d'**enjeux économiques, environnementaux (défi 4) et sociaux (défi 3)**. Ceci devant permettre, par exemple, le développement du marché de la rénovation thermique, l'utilisation d'éco-matériaux locaux (également évoqués dans le Défi 4) ou encore l'insertion sociale par l'activité professionnelle.

Objectif 1.5 : Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire

Transversale à l'ensemble des secteurs d'activités bien que plus fortement représentée dans certaines filières (consommation locale, insertion sociale, préservation de l'environnement), l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un pan important de l'économie locale et est souvent synonyme d'emplois non délocalisables.

Déjà soutenue de manière significative par Lannion-Trégor Communauté (à travers des subventions, mais surtout des marchés publics vertueux), l'ESS manque encore d'une « vitrine » et d'un lieu adapté pour son développement.

L'Économie Sociale et Solidaire se base sur des valeurs communes :

- ✓ **L'Homme au cœur de l'économie** : Il en constitue la finalité. Répondre aux besoins des personnes, contribuer au développement local, durable et solidaire, sont des objectifs qui priment sur la recherche du profit financier.
- ✓ **La libre adhésion** : Toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer et prendre des responsabilités dans un mouvement ou une entreprise de l'économie sociale.
- ✓ **Une gouvernance démocratique** : Les dirigeants sont élus, les instances de décision sont collectives selon le principe « une personne égale une voix ».
- ✓ **Des excédents au service des projets** : Les profits sont réinvestis dans le développement de projets et ne servent pas à rémunérer le capital. Les fonds propres ne sont pas partageables.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR :

La création d'une maison de l'ESS

La création d'une maison de l'Économie Sociale et Solidaire assurerait une capacité de rassemblement des acteurs territoriaux de l'ESS ainsi qu'une vitrine pour cette économie en croissance, génératrice d'emplois. Son organisation pourrait être réalisée sur deux sites : le premier lié à la Maison de l'Entreprise (évoquée dans l'objectif 1.2) et un second plus opérationnel sur Ker Uhel à Lannion dans le cadre du contrat de Ville.

Véritable outil opérationnel, regroupant bureaux, ateliers, espaces de vente et ouvert au public, on y retrouverait notamment les acteurs de l'insertion par l'initiative économique, dont les synergies se créent dès aujourd'hui par des réflexions communes, tel le projet de « conciergerie solidaire » (service qui regroupe des services multiples à destination des salariés : jardinage, gardiennage, livraison de paniers bios, ...).

Les aides financières

Lannion-Trégor Communauté a déjà mis en place un dispositif d'aides spécifiquement dédiées à l'ESS. Il s'agira donc d'adapter, voire développer, ce dispositif en particulier vers le financement participatif.

Une commande publique responsable

Lannion-Trégor Communauté souhaite poursuivre l'usage de clauses sociales (et environnementales) dans ses marchés publics. Ceci afin que des personnes éloignées de l'emploi puissent avoir l'opportunité de renouer avec une activité professionnelle vecteur d'intégration sociale. Ces bonnes pratiques feront l'objet d'une diffusion auprès des communes (soutien juridique notamment) et acteurs publics du territoire, pour un plus large développement. C'est d'ailleurs un des thèmes du futur Schéma de Mutualisation de Lannion-Trégor Communauté.

Objectif 1.6 : Valoriser l'économie maritime

Un travail mené par Côtes d'Armor Développement sur les potentiels liés à l'économie maritime en 2011 a conclu au peu de potentiel de développement du territoire sur l'économie primaire (conchyliculture, mytiliculture, ...). Il a cependant mis en avant les atouts que le territoire avait en matière de plaisance et de nautisme.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Mettre en place des infrastructures adaptées

Lannion-Trégor Communauté entend développer de nouveaux outils propices au développement de certaines activités existantes (pêche, aquaculture et conchyliculture) ou à potentiel (algoculture). Ainsi, des projets tels que l'extension de la Maison de la pêche à Trédrez-Logquémeau seront portés activement. Ces actions sont également complétées par la mise en place d'une politique en faveur du maritime, portant sur une aide aux collectivités dans le cadre de leurs travaux d'aménagements maritimes.

L'étude de Côtes d'Armor Développement a fait ressortir deux espaces principaux à potentiel maritime : **Trébeurden et Perros-Guirec**. Ces deux zones ont fait l'objet d'un classement en Zone Urbanisable dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes concernées, et dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Trégor. Les activités de ces zones d'activités sont notamment orientées autour de la construction, la maintenance et la réparation navale, la pêche et la transformation des produits de la mer.

Par ailleurs, la création d'un nouveau pont aval à Lannion ne devra pas remettre en cause le potentiel de revitalisation (développement des services de proximité, tel qu'évoqué dans le point 1.4) et de **développement de la maritimité du projet urbain du centre-ville de Lannion** (création d'un port, éventuellement en valorisant l'ancien quai à sable de Loguivy-Lès-Lannion). Cette question sera à traiter en lien avec les enjeux identifiés dans le Défi 2 du présent projet de territoire.



Objectif 1.7 : Préserver et développer l'activité agricole

En 2010, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté était de 785 ce qui représentait plus de 1 300 emplois et donc une filière économique importante.

Afin de maintenir cette activité agricole sur le territoire, Lannion-Trégor Communauté va mettre en place des outils pour faciliter l'installation des jeunes et l'accès au foncier. Elle renforcera de plus son action en faveur d'une meilleure valorisation des produits locaux en développant des équipements structurants et en profitant de la forte attractivité touristique du territoire.

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté présente une spécificité du fait de l'échouage massif d'algues vertes sur la baie de la Lieue de Grève qui a entraîné la mise en place d'un plan algues vertes avec un volet économique. Le reste du territoire (bassin versant du Léguer et bassin versant du Guindy) est également concerné par des actions de protection de la ressource en eau et de la biodiversité.

Les actions proposées afin de répondre à ce double enjeu de développement de l'activité agricole tout en préservant l'environnement sont développées dans le défi 4 :

Objectif 4.8 : Développer les filières agricoles locales liées à une agriculture respectueuse de l'environnement ;

Objectif 4.9 : Préserver et restructurer le foncier agricole.



Objectif 1.8 : Soutenir les établissements d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté est fort d'un pôle d'enseignement supérieur et universitaire de 1 650 étudiants, composé de diverses formations telles que l'ENSSAT (École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie), l'IUT (Institut Universitaire Technologique), les lycées Félix Le Dantec et Bossuet, le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers). On retrouve ainsi des formations diverses, du BTS au doctorat, complétées par une offre de formation dite « tout au long de la vie » en développement (exemple : formation de scaphandriers, d'experts du traitement de l'eau, ...).

A ces composantes se rattachent des **pôles de recherche de haut niveau**, dans des domaines tels que la photonique, l'électronique efficace en énergie, la cybersécurité, la synthèse vocale expressive ou le traitement d'images hyper spectrales. Des développements dans le domaine des énergies renouvelables sont aussi à soutenir (l'éolien, le solaire ou le stockage de l'énergie par exemple).

Véritable vivier de ressources humaines pour les entreprises locales et vecteur d'innovations pour le territoire, l'enseignement supérieur et la recherche sont respectivement et intimement impliqués dans le développement de l'économie et l'emploi local.

Afin de **développer l'attractivité du territoire en direction des étudiants** (culture, sport, qualité de vie, logement) et pour combler les déficits en ressources humaines de certains secteurs d'activité (évoqués précédemment, dans le point 1.3), Lannion-Trégor Communauté souhaite s'engager davantage. Elle devra notamment s'impliquer dans des échanges avec les financeurs de l'enseignement supérieur, afin d'assurer un financement des formations dans la durée et à minima maintenir l'existant. Il s'agira également de renforcer les synergies entre les établissements du territoire (continuité du cycle de formation), et les entreprises (stages et apprentissage) ainsi que les structures spécialisées (Institut de Recherche Technologique B-Com, Pôle Images & Réseaux, incubateur d'entreprises, Photonics Bretagne, ...).

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR :

Aide à la rénovation des locaux et au renouvellement des équipements pédagogiques de l'ENSSAT et de l'IUT à Lannion

Face à un parc immobilier vieux de 40 ans, la rénovation des locaux de l'IUT de Lannion permettant de fortes économies énergétiques s'inscrit parfaitement dans le programme du Contrat de Plan État Région 2015-2020 (document par lequel l'État et le Conseil Régional de Bretagne se sont engagés sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants pour le développement des territoires). Au-delà de ce contrat, Lannion-Trégor Communauté établira des conventions de partenariat ou s'appuiera sur le Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur (CODESUP) pour assurer un renouvellement efficace du matériel pédagogique. Par ailleurs, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers fait connaître son souhait de bénéficier d'une extension / réhabilitation des locaux de l'école d'infirmières.

Non exhaustifs, ces soutiens pourront être complétés par l'accompagnement de projets spécifiques (tels que la création d'une classe préparatoire, le développement d'un Campus des Métiers et Qualifications ou le développement de l'entrepreneuriat étudiant).

Création du Photonics Park (futur pôle photonique de niveau international d'excellences en technologies fibres optiques)

Il s'agit de donner à Photonics Bretagne (groupement d'entreprises créé en 2011, qui vise à fédérer la filière de l'optique et de la photonique en région Bretagne), et donc au territoire, une véritable vitrine de niveau régional, national et international y compris par la mise en place d'un site emblématique.

Ainsi, le rachat d'une partie du site Alcatel-Lucent de Lannion constitue une réelle opportunité pour y établir ce projet. Il conviendra de réaliser un aménagement des bâtiments existants, afin d'accueillir Photonics Bretagne, mais aussi des entreprises et des espaces partagés. Cela concernera autant l'aspect extérieur (requalification du bâti existant : isolation, bardage, étanchéité, ...) que l'intérieur (adaptions aux futures activités : cloisons, électricité, sol, ...).

FOCUS SUR LE PHOTONICS PARK

Le projet Photonics Park a l'ambition de regrouper sur un espace commun de la zone de Pégase à Lannion plusieurs entités dans le domaine de la photonique*. Cette technologie clé, qui est une thématique forte du Trégor depuis de nombreuses années, est aujourd'hui de nouveau en plein essor avec des croissances en emplois et en chiffres d'affaires supérieurs à 10% par an, à la fois au niveau local et au niveau international.

L'ambition de Photonics Park est de devenir, dès 2020, un **pôle photonique de niveau international d'excellence spécialisé dans les technologies des fibres optiques** et de leurs applications dans de nombreux domaines (agriculture, agroalimentaire, usages militaires, santé, énergie et environnement, ...). Ce centre impliquera les différentes compétences locales allant de la recherche à l'industrie en passant par la formation, le transfert technologique et l'accompagnement à la création d'entreprise. Cette initiative va permettre, **d'une part, d'établir d'une meilleure coordination entre les axes de recherche amont et les besoins des industriels et, d'autre part, de gagner en visibilité au niveau international.**

Son impact sur le territoire va se traduire par des **créations d'emplois**, une **augmentation du chiffre d'affaires des PME** déjà présentes, des retombées économiques indirectes (hors-filière photonique) chez les partenaires industriels des autres domaines et l'implantation de nouveaux acteurs industriels positionnés plus en aval sur la chaîne de valeurs des produits photoniques.

Il s'agit d'un projet technologique riche et porteur. Bordeaux, Paris Saclay, Grenoble et Lannion sont les cinq principales villes ayant considéré cette technologie comme technologie clé.

L'attractivité du territoire, essentielle pour la pleine réussite du projet, dépend néanmoins de quelques facteurs clés tels que :

- ✓ une bonne accessibilité du territoire ;
- ✓ un environnement propice à l'organisation de grands salons et conférences de niveau international ;
- ✓ un écosystème favorisant les interactions entre les différents acteurs, de la formation jusqu'aux marchés.

*La « photonique » ?

En croissance continue depuis 10 ans, la photonique regroupe les technologies liées à la lumière (laser, fibre optique, écrans,...), notamment comme moyen de télécommunication.



Objectif 1.9 : Accompagner toutes les formes d'innovation

Le Trégor est une terre historique des télécommunications dont **la renommée industrielle repose non seulement sur la présence de grands groupes emblématiques mais également sur une richesse de PME/PMI dans des domaines innovants**. Des entreprises des filières d'excellence numérique et photonique disposent d'une notoriété internationale. Ces PME, souvent créées par des dirigeants issus de profils techniques, peuvent être accompagnées par des structures généralistes (technopole Anticipa) ou technologiques (pôle Images & Réseaux, Photonics Bretagne, Institut de Recherches Technologiques B-COM). Si le rythme de création d'entreprises sur le territoire est important et régulier et que leur taux de survie est très satisfaisant, leur développement reste cependant limité en terme de taille et donc d'emplois.

Au-delà du développement des entreprises liées aux télécommunications et plus généralement aux technologies de pointe, **Lannion-Trégor Communauté soutient la diversification dans de nouvelles filières industrielles liées au développement durable** : production et installation de panneaux solaires, éco-construction, domotique, technologies environnementales (dont le retraitement et recyclage des déchets et le traitement de l'eau).

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Création du projet PASSION, accélérateur commercial pour aider les start-up à vendre leurs innovations

Un centre d'accélération d'affaires nommé PASSION (Pépinière pour Applications et Services pour une Société Innovante, Ouverte et Numérique) va être créé sous forme d'association à but non lucratif, pour **doper les entreprises du numérique en développement dans leur phase de commercialisation**. Il s'agira du premier accélérateur commercial français. Il s'inscrira dans la mouvance de la « French Tech » à travers « Brest Tech + ». Il s'agira d'une opportunité unique de soutenir le développement de jeunes entreprises innovantes. **PASSION sera ainsi installée en deux sites, l'un sur Lannion, à proximité des sièges sociaux et équipes techniques des entreprises accélérées, et l'autre, à vocation commerciale, au « Village », cœur d'affaires en plein centre de Paris.**

Les objectifs de l'accélérateur sont pour le territoire :

- ✓ d'afficher une ambition numérique ;
- ✓ de pérenniser et de développer l'emploi ;

- ✓ d'inciter à la création d'entreprises innovantes ;
- ✓ de stimuler le développement d'entreprises existantes ;
- ✓ de favoriser l'implantation d'entreprises du numérique ;
- ✓ de répondre au désenclavement et pour les entreprises de disposer d'un soutien fort pour accéder au marché via :
 - un mentor (directeur commercial) et une compétence marketing ;
 - un lieu près des centres de décisions ;
 - un réseau dans l'écosystème parisien et plus largement national ;
 - des synergies accélérées entre sociétés.

Aides aux projets « Pôles de compétitivité »

Les pôles de compétitivité ont pour but :

- ✓ de développer l'activité économique et scientifique, notamment de la Bretagne, de renforcer l'attractivité du territoire et ainsi de consolider le tissu économique et de développer les emplois ;
- ✓ d'organiser la proximité et la complémentarité au sein de la région Bretagne afin de bénéficier du capital technologique, en cohérence avec la politique publique de développement économique régional, dans un cadre national, européen et mondial ;
- ✓ de favoriser le développement de coopérations approfondies entre industriels, organismes de recherche et établissements d'enseignement supérieur

Dans cet esprit, Lannion-Trégor Communauté s'attachera à soutenir les projets collaboratifs issus de pôles de compétitivité, via un partenariat financier durable entre collectivités territoriales.

Terrains de jeu de l'innovation

Lannion-Trégor Communauté propose depuis quelques années, aux entreprises implantées sur le territoire, ou souhaitant s'y implanter, de tester leurs produits ou services innovants. Ainsi, à partir de besoins ou d'intérêts identifiés par la communauté d'agglomération, LTC collabore afin d'offrir un terrain d'expérimentation réel. Lannion-Trégor Communauté souhaite maintenir ce dispositif appelé « Terrain de jeu de l'innovation ».

Objectif 1.10 : Valoriser les atouts touristiques

Le territoire possède de nombreux atouts naturels et culturels, ce qui en fait l'un des sites emblématiques de Bretagne.

L'offre y est en même temps complète et diversifiée que ce soit dans l'hébergements (de l'hôtel 5 étoiles au camping, gîtes, meublés), les loisirs avec en particulier une forte densité d'équipements, le patrimoine tant naturel qu'architectural, du littoral au rural en passant par l'urbain, ...

Cependant, le potentiel de développement est encore important. C'est pourquoi Lannion-Trégor Communauté souhaite porter des projets ambitieux pour rendre encore plus attractive la Destination Côte de Granit Rose, faire venir, faire rester et faire revenir les visiteurs.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Modernisation et extension de l'aquarium marin de Trégastel

L'aquarium marin de Trégastel reçoit environ 60 000 visiteurs par an et est l'un des sites couverts les plus fréquentés des Côtes d'Armor. Toutefois, il est aujourd'hui limité dans sa capacité de développement (espace limité). Lannion-Trégor Communauté souhaite lui donner un nouvel élan en allongeant le temps de visite par de nouvelles activités. Pour cela, l'aquarium va être agrandi pour mettre en place des aménagements dédiés notamment aux scolaires, voire de nouveaux bassins.

Développement de la complémentarité littoral-campagne

La complémentarité littoral-campagne est devenue un sujet stratégique depuis la fusion entre Lannion-Trégor Agglomération, Beg Ar C'hra et Centre Trégor. De nombreux atouts existent déjà avec la présence d'équipements ou de sites naturels exceptionnels tant au nord qu'au sud de la Communauté.

Il s'agit donc, grâce en particulier à l'**Office du Tourisme Communautaire**, de faire connaître toute cette offre et également de proposer des produits touristiques associant les deux univers à travers des thèmes fédérateurs comme la randonnée, le patrimoine, la pêche, ...

La stratégie de l'Office de Tourisme communautaire repose sur cinq axes de mise en œuvre :

- ✓ Axe 1 : le service à la clientèle : mise en place d'une politique d'accueil compétitive ;
- ✓ Axe 2 : la création et la pérennisation de liens multiples avec les partenaires professionnels ;
- ✓ Axe 3 : la professionnalisation et la mobilisation de l'équipe de l'OT à travers la mise en place du système qualité ;
- ✓ Axe 4 : le développement de la politique promotionnelle, gage d'un engagement vers l'avenir ;
- ✓ Axe 5 : engagement permanent de l'équipe dans la construction de la destination Côte de granit rose aux côtés des institutions locales, départementales et régionales.

Randonnée, aides au classement des meublés de tourisme, centre de découverte du son, ...

La randonnée qui connaît un développement important est naturellement un point fort du territoire à travers bien sûr le GR34 et ses extensions mais également la petite randonnée et les boucles locales. L'Office du Tourisme Communautaire a déjà développé une offre importante dans ce domaine en associant différents acteurs socio-professionnels (dont les hébergeurs), y compris pour le vélo.

L'hébergement constitue un autre atout indéniable avec une offre très large et très variée (hôtels, campings, résidences de tourisme, meublés, gîtes, ...). Soucieuse d'aider les hébergeurs à viser la meilleure qualité permettant ainsi un accueil d'excellence, Lannion-Trégor Communauté a mis en place une aide au classement des meublés de tourisme (hébergements individuels destinés à une location de courte durée) qui a déjà bénéficié à de nombreux partenaires. De nouvelles aides pourraient être envisagées pour contribuer encore davantage à la montée en gamme de nos hébergements.

Enfin, le territoire se caractérise aussi par une offre dense en équipements de loisirs qui permettent de proposer un ensemble de distractions pour tous les publics. Au-delà de projets déjà bien identifiés tels que cités ci-après, le soutien continu à des structures comme le Centre de Découverte du Son doit être maintenu de façon à pérenniser cette offre originale.

Aménagement et promotion du Parc du Radôme à Pleumeur-Bodou

Ce « parc pour la famille » est un site touristique majeur du territoire (entre 150 000 et 200 000 visiteurs par an). Toutefois, il souffre d'une visibilité et d'une accessibilité insuffisante ainsi qu'un aménagement intérieur dégradé. Lannion-Trégor Communauté souhaite donc redonner de la fonctionnalité et une image moderne à ce Parc afin de répondre aux attentes des visiteurs (qu'ils soient particuliers, scolaires ou groupes).

Création d'un Géoparc autour du granit rose

Fort de son patrimoine naturel et architectural exceptionnel, mais aussi d'une offre déjà riche en termes de randonnée, d'outils de vulgarisation moderne comme le Granit Rose Tour, le territoire pourrait porter la mise en place d'un Géoparc.

Un Géoparc mondial est un espace territorial présentant un héritage géologique d'importance internationale. Il constitue un véritable « éducateur » pour une évolution vers des bonnes pratiques environnementales en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et du « tourisme vert ». Les Géoparc informent sur le besoin et l'utilisation durable des ressources naturelles exploitées et extraites tout en faisant la promotion du respect de l'environnement et de l'intégrité du paysage.

Création d'une Maison du Tourisme en Baie de Lannion

L'office de Tourisme Communautaire occupe actuellement un local situé sur le quai d'Aiguillon à Lannion. A priori bien situé, de nombreux visiteurs mettent pourtant en avant la difficulté à trouver ce point d'accueil qui constitue une porte d'entrée importante du territoire. Il paraît donc essentiel d'offrir aux touristes, et au public local, un nouveau lieu à l'image de l'ambition portée pour la « Destination Côte de Granit Rose » offrant une meilleure localisation, un accès facile, mais surtout un espace moderne et attractif.

L'objectif est également de rester en centre-ville et de contribuer ainsi à la redynamisation de l'hyper centre avec une véritable vitrine du territoire mettant en avant l'offre globale de la Destination.



Création de liens avec la Culture et le Patrimoine naturel et architectural

Comme déjà évoqué, le territoire est riche d'un patrimoine naturel et architectural exceptionnel. Par ailleurs, l'offre culturelle est également importante et variée au regard de l'échelle de notre territoire. De nombreuses manifestations comme le festival « Gare au Gorille », le « Festival de l'Estran », le « Festival Chausse Tes Tongs et bien d'autres connaissent déjà un large succès. Cependant, bien que mis en avant et soutenus par l'Office de Tourisme Communautaire, ces vecteurs d'attractivité méritent d'être encore développés, en particulier en améliorant ou créant des passerelles entre ces différents univers et en permettant ainsi le développement de véritables produits touristiques. En outre, des partenariats seront à renforcer avec des acteurs de l'environnement (associations, Comités de Bassin Versant, ...)

On peut ainsi noter l'**absence d'un évènement majeur de dimension régionale, voire nationale**, qui puisse constituer un véritable marqueur du territoire et contribuer à sa notoriété.

Enfin, **la culture bretonne, élément constitutif de notre identité**, pourra aussi contribuer davantage au développement touristique.

Objectif 1.11 : Soutenir le développement de la filière nautique

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté présente un maillage remarquable de centres nautiques et de prestataires nautiques permettant la pratique d'une trentaine de disciplines en mer, en eau douce et de bord de mer pour tous les âges et tous les niveaux. **Ces activités sportives et de loisirs contribuent fortement à l'attractivité touristique du territoire mais aussi à la qualité de vie des habitants.** Elles constituent un support pédagogique privilégié pour l'acquisition des savoir-être et savoir-vivre individuels et pour la vie en groupe.

MOYENS ET ACTIONS POUR Y PARVENIR

Mise en œuvre d'un plan de développement du nautisme

En partenariat avec les communes et avec l'appui de l'association Nautisme En Bretagne, Lannion-Trégor Communauté a animé l'élaboration d'un plan de développement du nautisme. Celui-ci vise à **accompagner et conforter l'évolution du modèle socio-économique des centres nautiques, en vue d'anticiper et de répondre aux nouvelles attentes du public.** Les principaux axes sont :

- ✓ un travail individuel et collectif sur l'équilibre économique et le développement de l'activité des centres nautiques, en respectant les synergies et les complémentarités ;
- ✓ l'inscription dans la démarche "Espace Mer" (portée par l'association Nautisme En Bretagne) afin de développer la lisibilité et la promotion collective de l'ensemble de l'offre nautique du territoire ;
- ✓ le soutien aux pratiques scolaires et étudiantes.

Il s'agira donc de finaliser l'élaboration de ce plan et mobiliser les moyens en animation et en fonctions supports mutualisées pour mettre en œuvre ce projet.

Le réaménagement et l'extension des bases nautiques

Lannion-Trégor Communauté accompagnera la rénovation ou l'extension des bases nautiques, en lien le plan de développement propre à chacune d'elle. Ces rénovations permettront de s'adapter aux attentes des nouvelles clientèles (locaux d'accueil, vestiaires et sanitaires, séchage, etc...). Ces actions bénéficieront notamment au développement des pratiques sportives identifiées dans le Défi 3 (objectif 3.5).

Objectif 1.12 : Soutenir le développement du tourisme social et du tourisme de groupe

Le littoral trégorrois a été, depuis de nombreuses décennies, un lieu d'accueil pour les séjours de vacances en période estivale ou encore pour les classes de mer. Le recensement des hébergements de groupes actuels montre une bonne capacité d'accueil globale, mais plusieurs structures d'hébergement ont fermé ces dernières années, et plusieurs sont en grande fragilité. **Certains secteurs géographiques montrent une véritable carence en site d'hébergement pour les jeunes,** notamment la partie sud-ouest du territoire.

Ces hébergements de groupes sont nécessaires pour développer l'activité des centres nautiques (accueil de classes de mer notamment), mais aussi pour l'accueil de groupes de randonneurs, de sportifs, etc.

Pour le secteur sud-ouest, la priorité sera donnée à l'étude d'un projet de rénovation du centre de vacances de la ville de la Courneuve situé à Saint-Efflam (Plestin-les-Grèves), un partenariat avec cette ville ayant été initié dans ce sens. Pour le secteur nord, la priorité portera sur l'extension des capacités d'accueil de la base nautique de l'Ile-Grande (Pleumeur-Bodou). Il conviendra aussi de conforter l'hébergement des groupes sur le secteur de Trébeurden où CAP Plongée accueille des groupes en formation toute l'année.

Sur la ville de Lannion, qui accueille de nombreuses manifestations sportives toute l'année, une réflexion sera conduite pour la création d'un complexe d'accueil de loisirs, autour de la base Sport Nature (Moulin du Duc), dans laquelle sera intégré le devenir de l'auberge de jeunesse.